

Bourse de formation aux fonctions de direction de la Fondation Mo Ibrahim

Lieu d'affectation: Addis-Abeba

Intitulé du poste: boursier (fonctions de direction)de la Fondation MO Ibrahim.

Date de limite de dépôt des candidatures: le 15 Octobre 2017. Les actes de candidature reçus après la date limite ne seront pas examinés.

Durée de l'engagement/Conditions: Les bourses sont accordées pour une période de 12 mois.

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

La Commission économique pour l'Afrique (CEA) assume un double rôle; elle est à la fois l'organisme régional de l'ONU et l'une des principales institutions panafricaines. En tant qu'organisme régional de l'ONU, elle est chargée d'appuyer le développement économique et social de l'Afrique par son action d'analyse, de sensibilisation et de recherche de consensus, ainsi que par la coopération technique.

Créée en 2006, la Fondation Mo Ibrahim vise à appuyer la qualité de la gouvernance et de l'exercice des responsabilités en Afrique. Elle s'attache :

- à encourager le débat sur la bonne gouvernance ;
- à proposer des outils de mesure des progrès accomplis aux citoyens et aux gouvernements;
- à enregistrer les succès obtenus par les dirigeants africains et à proposer des outils permettant de perpétuer, lorsqu'ils ont quitté le pouvoir , les pratiques positives qu'ils ont mises en place;
- à apporter un appui aux dirigeants africains de demain.

Dans le cadre de son programme d'appui aux États membres, la CEA promeut, en collaboration avec la Fondation Mo Ibrahim, la formation aux fonctions de direction, dans le cadre d'une bourse de stage pratique sur place. Le programme de cette bourse vise à permettre à de jeunes cadres africains de développer leurs capacités d'assumer des fonctions de direction dans une grande institution, d'apprendre comment fonctionne l'Organisation des Nations Unies, de mieux comprendre la problématique socioéconomique de l'Afrique et de contribuer à l'action d'analyse, de sensibilisation et de conseil stratégique menée par la CEA.

La Fondation Mo Ibrahim (la "Fondation") finance le poste de boursier sous rubrique. Le boursier s'acquitte des fonctions et des responsabilités qui lui sont confiées au siège de la CEA à Addis-Abeba, en Ethiopie.

Le programme correspondant à la bourse Mo Ibrahim de formation aux fonctions de direction vise à préparer la prochaine génération de l'élite des dirigeants africains en proposant une bourse sélective offrant l'occasion unique de travailler au plus haut niveau dans les principales institutions africaines ou organisations multilatérales, qui ont pour mission d'améliorer les perspectives économiques et sociales de l'Afrique. La bourse permet à des personnes de talent d'améliorer et de renforcer leurs capacités professionnelles, le but étant de contribuer à la gouvernance et au développement de leur pays, et d'enrichir ainsi le vivier des dirigeants africains de demain.

2. FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS:

Le boursier de la Fondation est supervisé dans sa formation par le Secrétaire exécutif et/ou par un membre du Bureau du Secrétaire exécutif désigné à cet effet. Sous cette supervision, il/elle conçoit et exécute des tâches stratégiques avec l'objectif de contribuer à la gouvernance et au développement des états membres à l'appui du mandat de la CEA.

Dans le cadre de ses responsabilités générales, le boursier est chargé :

- de donner des conseils et de mettre au point des initiatives stratégiques pour faire progresser les objectifs et la mission de la CEA ;
- d'appuyer les fonctions administratives et de programme du Bureau du Secrétaire exécutif ;
- de planifier, d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies de promotion de l'intégration régionale ;
- de concevoir, d'élaborer et de promouvoir des innovations dans les politiques de développement de la CEA, notamment pour aider l'Afrique à satisfaire ses besoins particuliers ;

- d'examiner des rapports d'activité et des états financiers afin de déterminer la situation et les progrès réalisés par rapport aux objectifs fixés, et de revoir les objectifs et les plans en fonction de l'état de la situation ;
- de s'acquitter, le cas échéant, d'autres fonctions.

3. CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

La bourse est destinée à des cadres ou exécutifs, hommes ou femmes, en milieu de carrière, ressortissants d'un État membre de la CEA, résidant n'importe où dans le monde et âgés de moins de 40 ans. La candidature des femmes de moins de quarante-cinq ans ayant des enfants sera aussi examinée.

Expérience professionnelle

Le candidat boursier aura au moins 7 ans d'expérience professionnelle et devra faire preuve de qualités confirmées de professionnalisme, d'esprit d'équipe, de souci du client, de planification et d'organisation, et de capacité de direction.

Il doit aussi posséder les compétences avérées suivantes :

- Expérience dans le domaine de la planification et de l'exécution de stratégies;
- Connaissances dans le domaine de la négociation et de la gestion du changement ;
- Compétences renforcées dans l'examen et la réorganisation des opérations et des procédures ;
- Expérience dans la formulation de politiques, et la mise au point et l'exécution de nouvelles opérations et procédures ;
- Aptitude à communiquer et à dialoguer avec des responsables officiels, à tous les niveaux, et à collaborer avec un grand nombre d'interlocuteurs différents, dans une communauté diverse ; expérience du travail de recherche et d'analyse dans le domaine socioéconomique ;
- L'expérience de la problématique africaine est un atout ;
- Aptitude à travailler en équipe et à mener de front plusieurs activités.

Formation

Diplôme universitaire du niveau de la maîtrise en économie, sciences sociales, développement international, administration des entreprises, droit, finances, ingénierie ou toute autre discipline intéressant la CEA.

Connaissances linguistiques

Les langues de travail du Secrétariat de l'ONU sont l'anglais et le français. La maîtrise de l'anglais ou du français, écrit et oral, est exigée pour le poste faisant l'objet du présent avis. La connaissance pratique de l'autre langue sera un atout.

Autres compétences

Bonne connaissance requise de l'Internet et des logiciels de base de traitement de texte, tableurs et présentation de communications.

4. CONDITIONS

Le boursier est affecté à la CEA pendant 12 mois au maximum et la Fondation octroie une allocation qui est versée mensuellement au boursier par la CEA.

Le boursier retenu signe un contrat avec la CEA avant de commencer à travailler, conformément aux instructions administratives de l'ONU applicables aux consultants. Tous les frais de voyage liés aux missions officielles du boursier, y compris l'assurance voyage, sont assumés par la CEA.

Un ex-boursier ne peut être recruté en tant que fonctionnaire à la CEA moins de six mois avant la fin de la période pendant laquelle il a été boursier. La Fondation veille à ce que le boursier ait sa propre assurance médicale et autres arrangements concernant les études des enfants et le plan de retraite.

La Fondation invitera le boursier à son Forum annuel et assumera les frais de sa participation à cet événement.

Les frais de voyage liés à la prise de fonction et au retour au pays, à la fin de la période couverte par la bourse, sont assumés et payés par le Fonds octroyé par la Fondation.

5. Comment postuler

Les candidats doivent soumettre les documents suivants :

- Lettre de motivation
- Notice personnelle*
- Copie des diplômes universitaires
- Trois lettres de référence /recommandation.

Votre demande doit être envoyée à l'adresse électronique suivante: recruitmentppost@un.org
ou eca-hrpartnersteama@un.org avec comme objet « LEADERSHIP FELLOW »

*Veuillez créer votre notice personnelle sur le site suivant : <https://inspira.un.org>

L'ONU NE PERÇOIT DE FRAIS À AUCUN STADE DU RECRUTEMENT (DÉPÔT OU TRAITEMENT DE LA CANDIDATURE, ENTRETIEN, FORMATION, ETC.) ET ELLE NE DEMANDE AUCUNE INFORMATION BANCAIRE.